

# MATURITÉ PROFESSIONNELLE

## cours de préparation à l'admission

---

Le cours de préparation à l'admission en maturité professionnelle permet l'accès - pour autant que les résultats obtenus soient suffisants - aux filières de maturité professionnelle **après l'apprentissage** pour toutes les formations (CFC) d'une durée de 3 ou 4 ans.

---

## Voie de formation

- **Cours de préparation le samedi matin** : Ce cours permet de se préparer à l'admission dans les différentes filières de maturité professionnelle. Il se termine généralement au début du mois de mai, par l'examen d'admission obligatoire auquel sont soumis les candidats à la maturité professionnelle qui ne remplissent pas les conditions d'admission<sup>(\*)</sup>. Ce cours se révèle également utile aux personnes qui remplissent les conditions d'admission, mais qui désirent tout de même remettre à jour leurs connaissances de base en vue de suivre, l'année suivante, une filière de maturité professionnelle.

*(\*) Les conditions d'admission figurent dans l'Ordonnance cantonale sur l'organisation de la Maturité professionnelle du 10 septembre 2014 ainsi que dans les documents d'information diffusés sur le site Internet de l'Ecole professionnelle.*

---

## Organisation

---

Les cours de préparation à l'admission en maturité professionnelle sont dispensés durant une année scolaire à l'Ecole professionnelle, le samedi, de 07h45 à 12h30.

**Pour être pris en compte, le cours doit avoir été suivi durant l'année scolaire qui précède immédiatement celle de la maturité professionnelle.**

### Contribution financière

Par son inscription, le candidat s'engage à verser une contribution aux frais de CHF 100.-. La somme sera facturée et payable dès le début des cours; elle n'est pas remboursable, même en cas d'abandon.

### Délai d'inscription

31 mai de l'année précédant le cours. Ce délai est strict : les candidatures qui ne seraient pas parvenues à l'Ecole professionnelle de Sion pour cette date seront refusées ; une inscription tardive pourrait éventuellement être acceptée en cas de désistement d'une personne inscrite dans les délais.

---

## Conditions d'admission et de participation

---

- Le cours est réservé aux personnes qui ont leur domicile officiel en Valais.
- Avant de s'inscrire aux cours de préparation à l'admission, le candidat devra veiller à contrôler si la formation CFC suivie lui permet d'envisager la maturité professionnelle visée. Il peut, dans ce but, consulter les conditions d'admission de chaque filière de formation sur le site des écoles concernées.
- Le participant aux cours qui est encore sous contrat d'apprentissage a la responsabilité d'obtenir l'aval de son entreprise formatrice avant de s'inscrire si les règlements internes de celle-ci l'exigent et/ou si la participation aux cours est incompatible avec la formation CFC ou les horaires de travail de l'entreprise formatrice. Dans de telles circonstances, comme le cours de préparation à l'admission en maturité professionnelle n'a aucun lien avec l'apprentissage, l'entreprise formatrice n'a pas d'obligation légale d'accepter l'absence de son apprenti.
- La présence est obligatoire à TOUS les cours. Le candidat qui présente des absences sur plus de 5 samedis (que les absences soient justifiées ou non, sur tout ou partie des samedis en question) se verra exclu des cours; les notes éventuellement acquises ne seront pas capitalisées pour l'examen d'admission et la finance de cours restera due.
- Le règlement d'école auquel sont soumis les apprentis, en ce qui concerne notamment la discipline, la tenue et l'ordre, est également applicable aux participants au cours de préparation à l'admission en maturité professionnelle; il est disponible sur le site [www.epcasion.ch](http://www.epcasion.ch) sous la rubrique "Apprentis", puis "Directives".
- Un candidat ne peut répéter plus d'une fois la formation.

## Programme des cours de préparation

Branches	Nombre de périodes
Algèbre	80
Géométrie (seulement pour l'orientation "Technique, architecture et sciences de la vie") ou Français (pour toutes les autres orientations de la maturité professionnelle*)	80
Allemand	80
<b>Total des périodes</b>	<b>240</b>

(\*) Attention, nouvelles orientations de la maturité professionnelle (MP) dès 2015 :

MP orientation Technique, architecture et sciences de la vie

MP orientation Economie et services, type "Economie"

MP orientation Economie et services, type "Services"

MP orientation Santé et social

MP orientation Arts visuels et arts appliqués (auprès de l'ECAV, Sierre)

MP orientation Nature, paysage et alimentation

*Il est à relever que certaines filières de la maturité professionnelle, en fonction des effectifs, ne pourront peut-être pas être proposées en Valais et devront, le cas échéant, être suivies hors-canton.*



Il est important de noter que les cours de préparation à l'admission sont adaptés pour l'examen d'admission à toutes les orientations de la maturité professionnelle, **à l'exception de l'orientation Economie et services, type "Economie": pour cette dernière, seul le cours d'algèbre est adapté (se référer aux conditions d'admission figurant sur le document relatif à cette filière de maturité)**. Pour les maturités suivies hors canton, le cours est proposé comme soutien, mais ne garantit pas une adéquation parfaite aux conditions d'admission qui seront éventuellement imposées.

# Débouchés de la maturité professionnelle

- Les titulaires d'un certificat fédéral de maturité professionnelle et d'un CFC apparenté à la filière HES visée peuvent, en principe, accéder aux hautes écoles spécialisées sans examen d'entrée (demeurent réservées les dispositions de certaines HES qui doivent réguler le nombre de candidats admis).
- Si la filière choisie ne correspond pas au type de maturité professionnelle obtenue ou à la formation professionnelle initiale (CFC) accomplie, **les écoles peuvent exiger des conditions d'admission supplémentaires** (examens, cours de rattrapage, pratique professionnelle d'une année au moins, etc.).

<b>Orientation de la maturité :</b>	<b>Domaines d'études HES :</b>	<b>Exemples de filières HES :</b>
<b>Technique, architecture et sciences de la vie</b>	Technique et technologies de l'information	Systèmes industriels, Energie et techniques environnementales, Génie mécanique, Informatique, Microtechniques, Télécommunications, Génie électrique, etc.
	Architecture, construction et planification	Architecture, Génie civil, Géomatique, etc.
	Chimie et sciences de la vie	Technologies du vivant, Chimie, etc.
<b>Nature, paysage et alimentation</b>	Agriculture et économie forestière	Agronomie, Oenologie, etc.
<b>Economie et services</b> • type Economie • type Services	Economie et services	Economie d'entreprise, Informatique de gestion, Tourisme, Hôtellerie, Information documentaire, etc.
<b>Arts visuels et arts appliqués</b>	Design	Arts visuels, Communication visuelle, Design industriel et de produits, Architecture d'intérieur, etc.
<b>Santé et social</b>	Santé	Soins infirmiers, Technique en radiologie médicale, Physiothérapie, Ergothérapie, etc.
	Travail social	Travail social, Education sociale, Animation socioculturelle

- Après une préparation supplémentaire d'environ un an, les titulaires d'un certificat de maturité professionnelle ont la possibilité de passer un examen complémentaire dont la réussite permet de s'immatriculer dans toutes les facultés des universités et des Ecoles polytechniques suisses.

# Renseignements

*Ce document se trouve sur le site <http://www.epcasion.ch> < Les sections < Maturités professionnelles*

- Ecole professionnelle commerciale et artisanale  
Avenue de France 25  
1950 SION  
027 606 43 15  
<http://www.epcasion.ch>  
Contact : Madame Myriam Hess, [myriam.hess@epcasion.ch](mailto:myriam.hess@epcasion.ch)



**Le délai** d'inscription doit être absolument respecté; il figure sur le formulaire d'inscription.